

éditorial



PENSER GLOBAL  
AGIR LOCAL

Fontes des neiges et des glaces, élévation du niveau de la mer, épisodes caniculaires plus intenses et plus longs, sécheresses plus dures, etc. Les conséquences du réchauffement climatique sur les réserves en eau et donc sur la vie des millions d'humains sur la planète sont tangibles, soulignés régulièrement par les nombreux rapports des scientifiques dont ceux du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC). Parallèlement à ces données climatiques, le constat humain est sans appel : 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre, 34000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies diarrhéiques et la pénurie d'eau affecte quatre personnes sur dix, selon l'Unicef, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Unesco et la FAO...

Des chiffres terribles que « Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement », résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2010, n'est pas encore parvenu à endiguer. C'est dire s'il est urgent d'agir. Mais si cette action peut être impulsée au niveau mondial, elle ne peut être conduite qu'au niveau local, car les situations sont très différentes d'un endroit de la planète à l'autre : sécheresses d'un côté, inondations de l'autre... Dans son ouvrage « L'avenir de l'eau » (éd. Fayard), second volet de son « Petit précis de mondialisation », l'académicien Erik Orsenna avait entamé il y a 11 ans déjà un tour du monde de la gestion de l'eau et montré que, de l'Australie à la Chine, de l'Inde à Israël en passant par Singapour, seules des solutions locales permettent de gérer au mieux l'eau, un bien qui est de moins en moins souvent un cadeau de la nature et de plus en plus un produit voire un service qui a un prix. « Mais quand il a l'importance de l'eau, c'est forcément une ressource qui doit être partagée, un bien commun », estimait, à raison, l'écrivain.

Cette réflexion locale sur un bien à partager, on la retrouve dans notre région au sein du comité et de l'agence de l'eau Adour-Garonne qui, depuis près d'un demi-siècle, œuvrent à trouver une gestion équilibrée et économique de la ressource en eau et des milieux aquatiques. En présentant hier un nouveau plan d'actions, l'« Entente pour l'eau » qui réunit les Régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, et l'agence Adour-Garonne, poursuit cet objectif, qui est plus que jamais l'affaire de tous. Gageons que ces bonnes pratiques perdurent face à certains tenants d'un libéralisme pur et dur.

# Bassin Adour-Garonne : nouveau plan d'actions

**l'essentiel**  
L'Entente pour l'eau, qui réunit la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie et l'agence de l'eau Adour-Garonne, a présenté hier à Toulouse son nouveau plan d'actions pour faire face au changement climatique dans le Sud-Ouest.

Les conséquences du réchauffement climatique sur la ressource en eau se font de plus en plus ressentir dans le Sud-Ouest. Les épisodes de sécheresse qui ont touché le bassin Adour-Garonne cet été viennent une nouvelle fois souligner le risque qui pèse sur ce bassin. L'un des plus exposés de l'Hexagone au changement climatique. D'après les climatologues, en effet, la fréquence des épisodes de canicule devrait doubler d'ici à 2050. La fin du siècle pourrait ainsi être marquée par des canicules plus intenses et s'étalant sur des périodes plus longues, de fin mai à début octobre ; et donc des sécheresses qui s'installent plus rapidement.

« Généralement les sécheresses ont un impact limité lorsque les précipitations sont suffisantes en hiver. Or, la France accuse un déficit pluviométrique depuis l'été 2018 empêchant les sols de se recharger suffisamment en eau. Les fortes chaleurs et étendues sur une grande partie du territoire sont donc inévitables pour préserver les ressources qui diminuent », poursuit le Centre. Face à cette nouvelle donne climatique, il faut donc agir. C'est tout le sens du nouveau plan d'actions qui a été présenté hier à Toulouse par l'Entente pour l'eau. Martin Malvy, président du Comité de bassin Adour-Garonne, Carole Delga, présidente de la Région Oc-



La rivière Adour à Risle. La fréquence des sécheresses va augmenter selon les spécialistes. / Archives DDM, Sébastien Lapeyrière.

galement une baisse de 10 à 40 % du débit des cours d'eau sur l'ensemble du territoire avec pour conséquence une dégradation de l'écosystème et de la biodiversité. Des restrictions d'eau plus fréquentes et étendues sur une grande partie du territoire seront donc inévitables pour préserver les ressources qui diminuent », poursuit le Centre. Face à cette nouvelle donne climatique, il faut donc agir. C'est tout le sens du nouveau plan d'actions qui a été présenté hier à Toulouse par l'Entente pour l'eau. Martin Malvy, président du Comité de bassin Adour-Garonne, Carole Delga, présidente de la Région Oc-

citaine, Henri Sabarot, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'eau, et le préfet de région Étienne Guyot, coordonnateur, ont dévoilé notamment quatre appels à projets pour économiser l'eau à l'attention des collectivités et des entreprises, renaturer les villes en les désimperméabilisant, restaurer les zones humides, et favoriser la réutilisation des eaux usées traitées. Quatre axes de travail qui s'inscrivent dans les objectifs fixés cet été par la seconde séquence des Assises de l'eau pour économiser l'eau, la partager et la protéger.

Philippe Rioux  
@technomedia

## UNE ENTENTE POUR L'EAU

Constituée en octobre 2018 à l'initiative du préfet de bassin, du président du comité de bassin, du président de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la présidente de la Région Occitanie avec le soutien de l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'Entente pour l'eau sur le bassin Adour-Garonne a pour objectif de coordonner les différents plans d'action portés par l'ensemble des partenaires et d'impulser de nouvelles actions communes afin de garantir quantitativement et qualitativement la présence durable de la ressource en eau sur le bassin et éviter les conflits d'usage.

## Le bassin Adour-Garonne

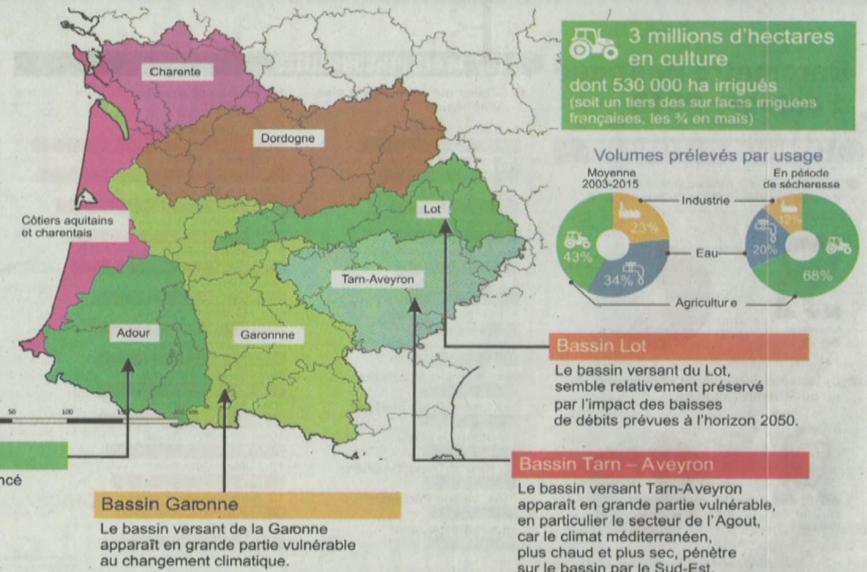
Le bassin hydrographique Adour-Garonne représente le cinquième du territoire national (superficie de 117 650 km<sup>2</sup>). Affranchi des circonscriptions administratives traditionnelles (régions, départements), il correspond à un découpage naturel : la "ligne de partage des eaux" entre le bassin méditerranéen et le bassin atlantique.

90 milliards de m<sup>3</sup> d'eau chaque année sur le bassin Adour-Garonne  
35 milliards de m<sup>3</sup> de « pluie utile » qui n'est pas immédiatement perdue par ruissellement  
2,4 milliards de m<sup>3</sup> d'eau sont prélevés par an pour tous les usages  
Déficit de 100 à 150 millions de m<sup>3</sup> par an en période de basses eaux  
800 millions de m<sup>3</sup> d'eau

Population Adour - Garonne  
7,8 millions d'habitants +1 million d'habitants à l'horizon 2050 sur l'axe Garonne  
3 millions de touristes

Le découpage des bassins versants  
Le bassin Adour-Garonne comprend :  
> deux châteaux d'eau naturels, les Pyrénées et le Massif central, > 116.817 km de cours d'eau, d'importantes ressources en eaux souterraines, une frange littorale d'environ 630 km.  
Il couvre les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et une partie de l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Bassin Adour  
En 2050, le réchauffement annoncé sera de l'ordre de + 1,5°C avec une tendance plus marquée en montagne. La neige aura quasiment disparue sous 1500 m d'altitude.



# UN AN APRÈS, LE « G4 » DE L'EAU DRESSE SON PREMIER CONSTAT

Pas de grandes annonces, le temps ne s'y prêtait pas encore, mais la réaffirmation de leur volonté commune de préserver leurs précieuses ressources en eau : voilà ce qu'on a présenté hier à l'hôtel de région d'Occitanie à Toulouse les représentants du « G4 », comme ils appellent l'Entente pour l'eau, composée de l'État via la préfecture d'Occitanie, dont le préfet Étienne Guyot est coordonnateur, du bassin Adour-Garonne avec son président Martin Malvy, ainsi que les deux régions Occitanie, avec la présidente Carole Delga, et Nouvelle-Aquitaine, avec son président Alain Rousset, absent hier et représenté par son vice-président en charge de l'eau, Henri Sabarot.

Un an après leur union dans cette alliance inédite au niveau nationale, ils ont voulu faire le point sur l'avancée de leur réflexion commune « pour tenter d'atténuer les conséquences du réchauffement climatique et de s'y adapter dans l'utilisation des ressources en eau » dans le bassin Adour-Garonne. « Car aujourd'hui, il serait criminel d'ignorer ce qui nous attend dans les années à venir si nous ne faisons rien », a insisté l' élu régional aquitain, rappelant au passage les enjeux climatiques plus sérieux encore qui vont concerner le quart sud-ouest du pays. « Ici, nous serons davantage impactés que dans le reste de la France. On nous prédit le même climat qu'à Séville, ni plus, ni moins. » Il est suivi par la présidente de la région Occitanie dans ses inquiétudes. Elle pointe également le problème de la démographie bondissante dans cette région attractive : « Il faut rappeler que nos deux régions sont celles à la plus forte progression démographique ces dernières années, et ce sont des données qu'on



De gauche à droite, Martin Malvy, Carole Delga, Étienne Guyot et Henri Sabarot, étaient présents à l'hôtel de la région Occitanie à Toulouse ce lundi. / DR Fabien Ferrer

doit intégrer dans la gestion de nos ressources en eau et qui rajoutent de la difficulté. En Occitanie, ce sont désormais 50 000 personnes qui s'installent chaque année. » D'où la nécessité, pour deux régions dont la population vit en partie d'un même bassin, de se concerter et de se coordonner. « L'eau, on est obligé de la gérer tant en amont qu'en aval, rappelle Henri Sabarot. On ne peut pas traiter la question d'une façon à Montauban, et d'une autre à Agen, d'autant que sur notre territoire, on va désormais systématiquement avoir à gérer conjointement des problèmes d'étiage et des inondations. » Premier fruit de cette collaboration : le lancement en 2020 de quatre appels à projet pour une mise en œuvre en 2021. Quatre appels pour répondre à quatre problématiques.

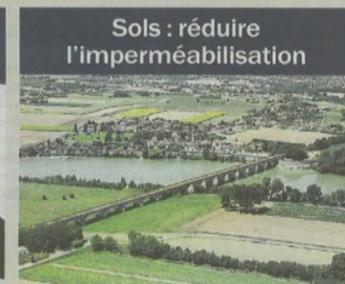
Lucas Sardi

# QUATRE APPELS À PROJET POUR QUATRE ENJEUX



L'économie d'eau

« C'est la première des dispositions à prendre et elle concerne absolument toute la population : il faut qu'on repense et qu'on limite la quantité d'eau qu'on utilise », a réaffirmé Carole Delga pour lancer la série d'appels à projet. Si la prévention est avant tout une histoire de répétition, il est en effet toujours bon de le rappeler, mais dans le cadre de cet appel à projets, c'est bien vers le monde industriel et les collectivités territoriales que le message est adressé. Mais pour arriver à faire une différence significative « il faut susciter et sensibiliser suffisamment citoyens et industriels pour que ces projets soient véritablement portés », a prévenu Henri Sabarot. C'est en partie ce qui sera fait grâce à cet appel à projet, alors qu'en Nouvelle-Aquitaine, la région a déjà lancé un programme avec un volet sur le monde agricole pour des pratiques plus vertueuses en économie d'eau.



Sols : réduire l'imperméabilisation

« Si on continue d'artificialiser nos sols comme on le fait, en 2050, la France aura imperméabilisé l'équivalent en surface de nos deux régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie réunies », a prévenu Martin Malvy. En bref : il faut désormais désimperméabiliser les sols qui peuvent l'être. Ce que ça signifie ? Que les sites industriels abandonnés, au sol bétonné et imperméable, doivent par exemple être réhabilités pour permettre à l'eau de circuler de façon plus naturelle. Le béton n'est pas le seul ennemi visé. « Les terres agricoles laissées à l'abandon, en friches, sont aussi concernées », a rappelé Carole Delga. « Il s'agirait aussi peut-être d'arrêter de bétonner les sols sur de grandes surfaces », souligne un journaliste dans la salle. « Tout n'est pas de notre ressort », rétorque Étienne Guyot. « De toute façon, il existe aujourd'hui des solutions techniques qui permettent de faire par exemple des parkings qui laissent filtrer l'eau », rajoute Martin Malvy.



La restauration des zones humides

« On minimise souvent l'importance de l'existence de ces zones humides », a constaté Carole Delga au moment d'aborder ce sujet, ô combien sensible alors qu'on vient de célébrer ce week-end le cinquième anniversaire de la mort de Rémi Fraisse, symbole de la contestation contre le barrage de Sivens. Rares sont effectivement les projets de retenues d'eau qui ne trouvent pas de réticences parmi les associations de défense de l'environnement. « Il faudra bien évidemment que ce genre d'ouvrage, s'il doit voir le jour, s'inscrive dans un projet de territoire qui soit en accord avec l'ensemble des protagonistes habituels, à commencer par les associations de défense de l'environnement », a tenu à préciser Étienne Guyot, relayé par Carole Delga : « C'est d'ailleurs ce qu'on a finalement réussi à faire pour le Tescou (le cours d'eau sur lequel devait se faire le barrage de Sivens, ndr) au mois de septembre ». Par ailleurs, la question des zones humides ne se limite pas à la création ou non de nouvelles retenues d'eau.



La réutilisation des eaux usées traitées

« Dans le domaine de la réutilisation des eaux usées traitées, nous accusons un retard assez considérable, par rapport notamment à nos voisins. En Espagne par exemple, le volume des eaux usées réutilisées est 60 fois plus important qu'en France », a rappelé Carole Delga. D'où l'importance de stimuler des idées de projet, car les économies d'eau sont potentiellement énormes, tant la pratique est encore très marginale dans le pays, en particulier au niveau industriel et au niveau des collectivités. Tout juste quelques producteurs de vin ont pris l'initiative de recycler les eaux usées pour irriguer leurs vignes, notamment dans l'Aude, mais la démarche est encore marginale. Pourtant les eaux usées pourraient trouver leur utilité dans des domaines aussi vastes que l'irrigation des espaces verts pour les collectivités, la lutte contre les incendies, le lavage des voitures ou encore la recharge des nappes phréatiques.

**LA DÉPÊCHE**

**ABONNEZ-VOUS POUR 12 MOIS au journal papier du lundi au samedi**

Et recevez la cafetière Espresso MAGIMIX INISSIA NESPRESSO!

Inclus dans votre abonnement l'accès illimité à tous les contenus numériques du journal

**83€62** /mois pendant 4 mois

**BON DE COMMANDE ABONNEMENT**

À retourner sans affranchir à : La Dépêche du Midi - Club Abonnés - Libre réponse 56239  
31089 TOULOUSE Cedex 9 - Tél. : 09 70 80 80 81 (appel non surtaxé) - E-mail : [depecheabos@ladepeche.fr](mailto:depecheabos@ladepeche.fr)

Nom : ..... Prénom : ..... N° : ..... Rue : ..... Code Postal : ..... Ville : ..... Tél. fixe : ..... Mobile : ..... E-mail : .....

**Je règle mon abonnement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de La Dépêche du Midi. Possibilité de régler en 4 fois sur les 4 premiers mois de l'abonnement**

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2019 et réservée aux nouveaux abonnés. Vos données sont destinées à la gestion de votre compte et au suivi de notre relation commerciale, ainsi qu'aux actions marketing sur les produits et services du Groupe La Dépêche du Midi. Conformément au Règlement Européen « RGPD » et pour connaître les modalités de traitement de vos données, ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, suspension, portabilité, sort des données après décès), vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur [donneespersonnelles.abo-ladepeche.fr](http://donneespersonnelles.abo-ladepeche.fr) ou écrire à : Groupe La Dépêche du Midi - Service Abonnements - Responsable du traitement des données - Avenue Jean Reyrol - 31089 Toulouse cedex 9 - Vous pouvez également le joindre à 120€ l'exemplaire du lundi au samedi et 1,90€ le dimanche et le cahier Magimix noir à 100€, frais de port inclus (livraison sous 6 semaines, dans la limite des stocks disponibles). Code : EDM1914FC

## Toulouse

# EN NOVEMBRE, UN GRAND SOMMET SUR L'EAU ET LA SANTÉ

Sous le patronage des ministères des Solidarités et de la Santé, et de la Transition écologique et solidaire l'agence de l'eau Adour-Garonne, en partenariat avec l'agence régionale de Santé, organisera à Toulouse lundi 18 novembre prochain un grand sommet intitulé « Safe water summit » qui traitera de la santé de l'eau et de la santé de l'homme. Ce sommet sera ouvert par Martin Malvy, ex-président du conseil régional Midi-Pyrénées et président du comité de bassin Adour-Garonne, et Bernard Legube, professeur émérite de l'université de Poitiers et président du conseil scientifique du comité de bassin Adour-Garonne. « L'interaction permanente entre l'eau et l'homme fait de la pollution une problématique majeure aux conséquences multiples », expliquent les organisateurs, qui présentent que « les liens Eau et Santé seront abordés au travers de trois tables rondes et suivis d'un



Jean-Louis Etienne, grand témoin. / DDM.

échange avec le grand public. » La première table ronde traitera de la question « Devons-nous craindre notre eau du robinet ? ». La deuxième table ronde abordera l'impact des produits de soin sur la qualité de l'eau avec la question « Vers plus d'éco-responsabilisation des pratiques de santé ? » Enfin, la troisième table

ronde sera consacrée à l'influence du changement climatique sur l'eau de consommation, avec la question « À l'avenir, aurons-nous toujours de l'eau potable ? ». En fin de journée, de 16 h 30 à 20 heures, une grande conférence sera organisée autour du thème « L'eau menace-t-elle notre santé ? ». Jean-Louis Etienne, médecin et explorateur, sera le grand témoin de cette conférence à laquelle participeront entre autres Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, Antoine Frérot, PDG de Veolia Environnement, Isabelle Autissier, navigatrice et présidente du WWF-France, ou encore Irène Frachon, médecin et lanceuse d'alerte dans l'affaire du Médiator.

Inscriptions : [bit.ly/SafeWaterSummit](http://bit.ly/SafeWaterSummit)